



CICG

BULLETIN D'INFORMATION

Edition

janvier - mars 2011 <http://www.gclme.org>



ANGOLA - BENIN - CAMEROON - CONGO R - COTE D'IVOIRE - D.R. CONGO - EQUATORIAL GUINEA - GABON - GHANA - GUINEA - GUINEA-BISSAU - LIBERIA - NIGERIA - SAO TOME E PRINCIPE - SIERRA LEONE - TOGO

L'Afrique a besoin d'ambition, de diversification économique et de planification pour réaliser les objectifs de développement, déclare le Chef de l'ONUDI

Le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Docteur Kandeh Yumkella, a lancé en mars un défi aux pays africains d'être ambitieux et de prendre leurs propres décisions sur le type d'infrastructure, de services et d'institution qu'ils doivent mettre en place pour assurer des économies de première classe dans les vingt prochaines années.

“Ambition signifie fixer une vision audacieuse”, a-t-il dit “Nous devons la définir nous-mêmes”



Photo: Yao Modenou/CICG GEMCG

Il s'exprimait lors d'une conférence internationale de deux jours de politique internationale sur les moyens par lesquels un pays riche en ressources peut être compétitif en diversifiant son économie en vue de la réalisation des objectifs plus larges de développement économique et social. Concernant les pays pétrolifères – et le Ghana en tant que pays producteur de pétrole émergent – la réunion s'est focalisée sur les défis stratégiques dans une telle économie.

Trop de pays africains dépendent d'une base étroite de ressources pour leur développement économique. Beaucoup d'entre eux sont pauvres. Cependant, selon l'Enquête Géologique des Etats-Unis, l'Afrique en tant que continent est très riche. Elle dispose de 90% des gisements de cobalt, le même pourcentage pour le platine, 80% pour colombite-tantalite, 64% pour le manganèse, 50% pour l'or et 33% pour l'uranium. Malgré cette richesse minière, le Dr. Yumkella a déclaré que les pays africains doivent diversifier leurs économies et mieux planifier pour leur croissance.

“Aucun des pays, qui ont enregistré un taux de croissance de 7 ou de 9% au cours des trente dernières années..., a évolué sans une vraie politique industrielle” a-t-il ajouté.

Il a fait comprendre que tous ces pays qui ont connu ces taux de croissance économique l'ont fait grâce à des partenariats publics-privés visant la création de nouveaux secteurs productifs ou de nouveaux secteurs pour une meilleure valorisation dans les filières des services, de fabrication et de l'industrie agro-alimentaire. L'Afrique, a-t-il ajouté, regorge de plans, de visions et de rhétorique politique ; mais il est « très crucial » de déterminer les moyens de passer de la vision à l'action et aux résultats. En dehors des efforts destinés à réduction de la pauvreté, a-t-il dit, l'Afrique devrait créer des richesses.

« Vous ne pourrez pas lutter contre la pauvreté sans créer des richesses, ne laissez personne vous tromper. Vous ne pourrez pas réduire la pauvreté sans une production à valeur ajoutée. Jamais ! Jamais ! », a-t-il dit.

La conférence qui a commencé le 14 mars a été organisée par l'UNIDO et le Ministère du Commerce et de l'Industrie du Ghana et a connu la participation du Ministre de l'Industrie et de Commerce Mme Hanna Tetteh et d'autres personnalités de haut niveau.

Le Groupe de travail ministériel se réunit à Brazzaville pour délibérer sur la Commission permanente du Courant de Guinée

Tous les pays de la CICG du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GEMCG), à l'exception d'un seul “ ont apporté leur appui à la création de la Commission du Courant de Guinée » a déclaré le Secrétaire Exécutif de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée à Brazzaville en République du Congo. Il présentait son rapport sur les consultations au niveau des pays mandatées par le Comité ministériel de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée (CICG) dans le cadre de la Déclaration d'Osu en juillet 2010.

Le Docteur Stephen Donkor, qui est également le Coordinateur Régional du projet du GEMCG, faisait une mise à jour au Groupe de Travail ministériel sur la Commission du Courant de Guinée lors sa réunion tenue du 17 au 19 janvier 2011 au Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, Congo.



Photo: Yao Modenou/CICG GEMCG



Tel : +233-302781225/302781226

Email: gclme@gclme.org

PMB: CT 324 Accra, Ghana



Il a dit au Groupe de Travail que les consultations avaient eu lieu avec les gouvernements, les comités interministériels du GEMCG et les organisations non-gouvernementales de la région du GEMCG. La décision de transformer la Commission Intérimaire du Courant de Guinée en une Commission permanente du Courant de Guinée a été prise par le Comité Ministériel des 16 pays du GEMCG le 2 juillet 2010 par le biais de la Déclaration d'Osou.

En présentant au Groupe de Travail les progrès réalisés jusque là, il a dit que la Commission du Courant de Guinée envisagée aurait des liens avec les organisations des bassins riverains, les commissions de pêche et les commissions économiques régionales et d'autres institutions dont les responsabilités sont liées à la gestion du GEMCG. A cet égard, un mémorandum d'entente sur la coopération a été rédigé ensemble avec les organismes et projets pêche tels que CECAF, COREP, SRFC, FCWC, ACP-FISH. Ces organismes peuvent faire partie de la Plateforme des Pêches proposée qui sera un instrument de cohésion institutionnelle et opérationnelle pour le secteur de la pêche au sein du Courant de Guinée. Le Groupe de Travail est composé de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Nigeria et des organismes de l'ONU, notamment la FAO, l'OMI, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI.

La réunion du groupe a été convoquée par le président du Comité du groupe de travail ministériel de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée (CICG) sur la Commission du Courant de Guinée (CCG). Environ 21 personnes y ont participé, dont 13 étaient membres du groupe de travail.

La Convention d'Abidjan convient de soutenir la Commission permanente du Courant de Guinée

La Conférence de Parties de la Convention d'Abidjan a convenu d'améliorer la coopération avec les institutions/programmes des Grands Ecosystèmes Marins de l'Afrique occidentale, centrale et australe. La COP 9 s'est particulièrement engagée à soutenir la création de la Commission du Courant de Guinée dans le cadre juridique de la Convention comme prévue par les Ministres de la CICG dans les déclarations d'Abuja et d'Osou.

C'était l'un des principaux résultats de la réunion de la neuvième session de la Conférence des Parties de la Convention tenue du 28 mars au 1^{er} avril à Accra au Ghana. La COP 9 a, en outre, invité la Convention à définir et à renforcer les partenariats essentiels entre son secrétariat et les institutions des trois Grands Ecosystèmes Marins (GEM) et les programmes dans la zone de la Convention : les GEM des Canaries, de Benguela et du Courant de Guinée. Ces trois institutions sont à divers stades de développement.



Photo: Seth T. Gafah/CICG GEMCG

La conférence lance un appel à la Convention d'Abidjan pour le renforcement des partenariats essentiels avec les GEM de Benguela des Canaries et du Courant de Guinée.

Les Secrétaires Exécutifs de la CICG et de la Commission du Courant de Benguela ainsi que le Coordinateur du GEM du Courant des Canaries avaient déjà fait des présentations lors de la section des acteurs de l'atelier. Dans sa communication, le Secrétaire Exécutif de la CICG qui est également le Coordinateur Régional du GEMCG, le Dr Stephen Donkor, a donné à la réunion un aperçu du projet en énonçant ses principaux objectifs qui sont notamment le rétablissement et la sustentation des zones de pêche épuisées, la restauration des habitats dégradés et la réduction des sources de pollution terrestres et par les navires grâce à la mise en place d'un cadre régional de gestion pour une exploitation durable des ressources vivantes et non-vivantes.

Il a également fait savoir à la réunion que le Plan d'Action Stratégique (PAS) du projet, négocié et signé en 2007, a été suivi de l'élaboration des Plans d'Action Nationaux (PAN) qui ont été présentés lors de la Conférence des Partenaires tenue en février au Cameroun. Les PAN sont des actions prioritaires spécifiques de pays dont la mise en œuvre permettrait la réalisation des objectifs du PAS. La Commission Intérimaire du Courant de Guinée œuvre pour finaliser les PAN afin de mobiliser des ressources internes et externes pour leur mise en œuvre.

Dans sa présentation, le représentant du Secrétaire Exécutif de la Commission du Courant de Benguela, M. Nico Willemse, a dit que la commission cherchait à trouver des solutions aux principales menaces à la région, à savoir, el Nino du Benguela, la prolifération des algues, l'oxygénation réduite de l'océan et les déchets de souffre. A son avis, les activités mises en œuvre par les pays participants (l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud) ont porté notamment sur l'application des bonnes pratiques, la conservation et la gestion durable de l'environnement marin et côtier ; la protection de la biodiversité à travers la création des zones marines protégées ; la coopération avec les universités et les institutions de recherche ; la formation et le renforcement des capacités ; la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique ainsi que l'évaluation, l'information et la sensibilisation.

Le Dr Birane Sambe, le Coordinateur du GEMCC, le plus récent des trois GEM, a dit que les réalisations du projet jusque là étaient la création d'une unité de coordination régionale ; la création d'un site web bilingue et le lancement des campagnes sur l'écosystème en vue de promouvoir l'adoption d'une approche d'écosystème à la pêche dans les pays membres.

La neuvième réunion de la COP a également pris des décisions majeures visant à :

- inviter l'OMI, l'ONUDI et le PNUE et d'autres partenaires à aider les gouvernements de la région à accélérer la ratification des conventions internationales pertinentes. Il s'agit des conventions pertinentes de l'OMI, en particulier, la Convention de 1992 sur la Responsabilité civile, la Convention FUND de 1992 et ses protocoles de 2002. La réunion a également invité les gouvernements à adhérer à ces conventions et à d'autres instruments pertinents relatifs à la protection du milieu marin ;
- créer un Comité de Science et de Technologie en vue de fournir des conseils scientifiques, techniques et technologiques relatifs à la mise en œuvre de la Convention ;
- créer un Centre Régional pour la Coopération dans la lutte contre la pollution en cas d'urgence et la prévention de la pollution par les navires ; et adopter un Plan d'Urgence Régional dans le cadre de cette coopération ;
- encourager les gouvernements de la région à accélérer la ratification des conventions internationales pertinentes, y compris les conventions appropriées de l'OMI, en particulier, la Convention de 1992 sur la Responsabilité civile, la Convention FUND de 1992 et ses protocoles de 2003 (FUND Additionnel), et à adhérer à ces conventions ainsi qu'à d'autres instruments relatifs à la protection du

- inviter instamment les gouvernements qui ne sont pas encore parties à la Convention d'Abidjan à accélérer sa ratification ;
- exhorter les parties contractantes, si nécessaire, à établir, ou à élargir ou à renforcer les zones marines protégées sous leur juridiction ; et
- rendre opérationnel l'article 10 de la Convention d'Abidjan sur l'érosion côtière.

Les partenaires au développement de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée prennent de forts engagements pour l'appui à la mobilisation des ressources

De hauts responsables chargés de l'environnement issus de 15 sur les 16 pays constituant la [Commission Intérimaire du Courant de Guinée](#) ont achevé une conférence de deux jours le 18 février et ont obtenu l'appui à la mobilisation des ressources auprès de leurs partenaires au développement. Ils ont aussi pris un engagement et offert des conseils sur l'intégration de quelques actions nationales dans les programmes régionaux favorable pour l'appui des donateurs.



Photo: CICG/GEMCG

Les partenaires du GEMC soutiennent la mobilisation des ressources pour les projets de développement de plusieurs millions de dollars envisagés

Les responsables ont tenu une rencontre avec les partenaires au développement du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée pour solliciter leur appui en vue de la mise en œuvre de leurs priorités nationales d'investissement qui permettront la réalisation des objectifs du Plan d'Action Stratégique (PAS) du GEMCG. La réunion s'est déroulée dans la capitale économique du Cameroun, Douala, et a marqué le démarrage de la mobilisation de l'appui interne et international aux projets de plusieurs millions de dollars prévus pour protéger les Grands Ecosystèmes Marins du Courant de Guinée.

Dans l'ensemble, ces projets issus des Plans d'Action Nationaux sont estimés à 169 millions de dollars EU. Sur cette estimation, le Nigeria cherche à mobiliser la plus grande proportion des fonds (63 millions de dollars) et Sao Tome et Principe compte mobiliser le moindre 2,3 millions de dollars. Les projets choisis comme prioritaires portent sur les activités de recouvrement et de gestion de l'écosystème telles que la réduction de la pollution côtière, de l'arrêt de la dégradation côtière, la restauration des stocks de poissons, la conservation et la gestion des ressources vivantes et non vivantes rares, y compris le pétrole et le gaz.

Quelques pays de la région du GEMCG ont les mêmes problèmes d'écosystème marin. Ces similitudes se prêtent à des actions conjointes à travers la coopération régionale. Ils ont donc décidé de

rassembler ces activités sous des programmes régionaux et de mobiliser des fonds ensemble. En général, ces activités relèvent du domaine de la gestion des zones de pêche, de la gestion des déchets, de la lutte contre la pollution, de l'érosion côtière et de la dégradation des habitats.

La réunion a dégagé un consensus sur l'intégration des éléments des propositions d'investissement nationales aux dimensions régionales du Projet de Mise en œuvre du PAS du GEMCG en cours de préparation et qui sera présenté au Fonds Environnemental Mondial (FEM) comme suivi au Projet de Développement des Capacités en matière de PAS en cours. Le PAS est un document de politique qui énonce les réformes juridiques, institutionnelles et de politique nécessaires pour résoudre les premiers problèmes transfrontaliers de l'écosystème marin.

En résumant la voie à suivre, le Secrétaire Exécutif de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée, le Dr Stephen Donkor a rappelé les conseils des partenaires du GEMCG.

En premier lieu, il a dit qu'au niveau local, les pays devraient partager leur PAN avec les points focaux nationaux du FEM. Il a ajouté que ces PAN doivent être formulés de manière à permettre aux Points Focaux Nationaux du FEM d'intégrer quelques éléments des PAN dans leurs portefeuilles du FEM sur les eaux non-internationales qu'ils gèrent. Il s'agit en particulier des portefeuilles du Changement Climatique et de la Biodiversité.

En second lieu, il a ajouté que les pays doivent réviser le profil et les intérêts de leurs bailleurs de fonds traditionnels et partager leur PAN au niveau national dans des conditions « compréhensibles et acceptables » aux bailleurs de fonds. Cela implique la présentation des composantes des PAN qui correspondent au profil et objectifs des partenaires bailleurs de fonds. Des tables rondes qui regroupent les partenaires au développement et les comités interministériels peuvent être organisées pour discuter de l'appui financier.

“Dans les limites de nos ressources de financement et en consultation avec nos agences d'exécution, la CICG apportera son appui à ce travail”, a-t-il dit.

Les pêcheurs du Courant de Guinée sont invités à se diversifier dans la mariculture

Les pêcheurs des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre ont exprimé le désir de se diversifier leurs activités de pisciculture dans la mer sous forme de mariculture dans la région du GEMCG.

Leur intérêt a été stimulé par les présentations sur la technologie de la mariculture faites du 23 -25 février par le Dr In-Kwon Jang, un expert du projet de la Mer Jaune sur la matière. Les participants ont été également introduits à technologie de la pisciculture en cage pratiquée dans un environnement d'eau douce du Barrage de la Volta au Ghana.

Le Dr Jang travaille auprès du Projet du GEM de la Mer Jaune, un grand effort de la Chine et de la Corée du Sud pour réduire le stress environnemental dans la mer en utilisant l'approche d'évaluation et de gestion du GEM pour la restauration et la sustentation des ressources marines et des environnements côtiers.

La Commission Intérimaire du Courant de Guinée a organisé une réunion sur le développement de la mariculture dans le Grand Ecosystème du Courant de Guinée en collaboration avec Water Research Institute. L'objectif de la réunion était de relier les pisciculteurs de la région à leurs homologues de la région de la Mer Jaune qui ont une vaste expérience en mariculture en vue d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région du GEMCG et de faciliter des échanges en matière d'entrepreneuriat avec les pisciculteurs de la région de la Mer Jaune.



Photo: Yao Modenou CICG /GEMCG

Le Dr In-Kwon Jang, un expert du Projet de la Mer Jaune a fait une communication sur la technologie de la mariculture des crevettes dans la Mer Jaune et dans le Désert du Sahara

«L'atelier sur le développement de la mariculture durable et la gestion de l'environnement est probablement le premier de ce genre dans le GEMCG et c'est en soi une réalisation, a déclaré le Dr Mohamed Seisay, l'Expert en Pêcheries du GEMCG.

La présentation du Dr Jang sur la Mer Jaune et la technologie de la mariculture des crevettes dans la Mer Jaune et dans le Désert du Sahara a stimulé d'intenses discussions. Le Dr Georges Darpaah et le Dr Ayaa Armah de l'Université du Ghana ainsi que le Dr Joseph Ofori et le Dr Ruby Asmah de Water Research Institute du Ghana ont aussi fait des présentations techniques sur les pratiques d'aquaculture et le potentiel de développement de la mariculture.

La réunion a souligné l'importance du rôle du secteur privé dans le développement des marchés durables pour les produits de la mariculture. Elle a également invité les institutions internationales à élaborer un cadre juridique et de politique pour le développement de la mariculture, à renforcer les capacités, à former les pisciculteurs dans la région du Courant de Guinée et à consentir des efforts pour assurer que les fermes piscicoles commerciales sont durables à travers le renforcement du secteur privé.



Photo: Yao Modenou CICG /GEMCG

Les pisciculteurs africains observent la technologie de la culture en cage sur le Lac Volta, Ghana

Les autres recommandations portent sur la conduite des études sur la production des aliments de poissons dans la région, une étude de faisabilité sur la mariculture dans la région et l'identification du potentiel et la rentabilité financière sur les investissements. A cet égard, les participants ont suggéré qu'un certain nombre de sites soient identifiés pour des projets pilotes de mariculture, qui pourraient être

répliqués à grande échelle sur des sites appropriés dans la région.

Un Réseau Intérimaire des Pisciculteurs du Courant de Guinée a été créé, et M. David Ogwu, un pisciculteur de poisson chat de *Samaritan Fish Farms* a été choisi comme président par intérim. L'objectif principal de cet organe intérimaire est de promouvoir le développement de la mariculture dans la région du Courant de Guinée. Le réseau va relier les pisciculteurs marins de la Guinée Bissau à l'Angola afin de leur fournir de l'appui technique dans le domaine de la mariculture à travers un partenariat avec le Grand Ecosystème Marin de la Mer Jaune à l'Extrême Orient et l'échange d'information par l'intermédiaire de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée.

La CICG participe au 3^{ème} Forum Régional du Réseau des Secrétariats des Organismes de Pêche

La CICG, représenté par le Dr. Mohamed Seisay, a participé à la 3^{ème} Réunion Régionale du Réseau des Secrétariats des Organismes de Pêche, à Rome du 7 au 8 février 2011.

La réunion a été ouverte par le Directeur Général Adjoint du Département des Pêches de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), M. Arni Mathiesen. Il a déclaré que les organismes de pêche ont joué un rôle unique dans le cadre de la coopération pour la conservation et la gestion des stocks de poissons. Ces organismes, a-t-il ajouté, constituent un moyen essentiel de gestion des stocks fortement migratoires et chevauchants.

Les participants étaient notamment des représentants des 27 secrétariats d'organismes régionaux de pêche et de quatre organisations intergouvernementales qui ont des mandats relatifs à la pêche. Les représentants du Département des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO étaient aussi présents.

La réunion annuelle a servi de forum de consultation sur les questions prioritaires de préoccupation commune. La réunion a été présidée par le secrétaire la Commission de Pêche de l'Atlantique Nord-est, M. Kjartan Hoydal. Il a dit que la CICG a été accordée le statut d'observateur à la réunion suite à la demande de la direction du projet du GEMCG/CICG.

Le Dr Seisay a fait une présentation sur " Les approches d'évaluation intégrée fondée sur l'écosystème du GEMCG ». Il a présenté au RSN et à d'autres organismes régionaux la structure d'organisation du GEMCG et les fonctions de la CICG/GEMCG, la nature des interventions, les résultats de l'évaluation du GEMCG, y compris un aperçu des activités et des plans en cours. La réunion a également lancé des discussions sur la collaboration avec les membres du RSN qui ont des intérêts dans la région du Courant de Guinée pour assurer des synergies dans la planification et l'exécution des activités surtout dans le secteur de la pêche.

En réponse aux discussions suscitées par le Secrétaire du RSN, le Docteur Hiromota Watanabe, le Dr. Seisay a fait comprendre que l'objectif de la Commission permanente du Courant de Guinée qui a été déclarée par les 16 pays du GEMCG dans la déclaration d'Osua était de mettre en place un organisme de gestion fondée sur l'écosystème en utilisant l'approche modulaire de GEM. La Plateforme des Pêches prévue est un organe de la Commission du Courant de Guinée et non une commission de pêche. Le but de la plateforme de gestion des questions de pêche est de servir de cadre pour la coordination, l'information et l'échange d'expérience parmi les organismes de pêche des pays membres contigus au Courant de Guinée. En conséquence, elle sera une plateforme de discussions régulières et permettra de générer des synergies afin que les questions d'intérêt particulier pour les 300 millions d'habitants de région soient discutées et résolues de manière synergique.

Prochains événements:

- Atelier régional de dissémination des conclusions du projet pilote des Zones Marines Protégées - Cotonou, Benin. 12-14 avril
- Caucus des Institutions/Programme de Grand Ecosystème Marin en Afrique - Accra, Ghana. 16 mai 2011
- 8^{ème} Réunion du Comité de Direction - Accra, Ghana. 17-18 mai
- Réunion Tripartite de Revue – PNUD, PNUE, ONUDI - Accra, Ghana. 19 mai
- Atelier de formation sur l'analyse de l'eau et des sédiments - Oweri et Lagos, Nigeria. 24-28 mai
- Atelier Régional OMI/GEMCG sur les Politiques d'Utilisation des Dispersants - Lomé, Togo. 20-22 juin
- Atelier de formation OMI/GEMCG sur l'Enquête Biologique de Base des Ports. - Lomé, Togo. Septembre.
- Réunion du Groupe de Travail Régional sur la ratification et la mise en œuvre de la convention de l'OMI et de la gestion des eaux de ballast - Lomé, Togo. 13-15 septembre.